

First Phosphate annonce son inscription à la Bourse des valeurs canadiennes (CSE)

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 22 février 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (« **First Phosphate** » ou (la « **Société** »)) est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu l'approbation finale pour l'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse des valeurs canadiennes (la « **CSE** »), sous le symbole boursier « PHOS » à l'ouverture du marché le 21 février 2023.

« Les actions cotées en bourse de First Phosphate offrent aux investisseurs internationaux l'accès à un développement de phosphate propre et de haute pureté, axé sur la batterie au lithium-fer-phosphate (LFP) en Amérique du Nord », a déclaré Peter Kent, président de First Phosphate. « Les gisements de First Phosphate au Québec sont composés de roche ignée anorthosite phosphatée et font partie du 1 % des réserves de phosphate les plus rares et les plus prisées au monde. Cette roche est idéale pour la production de matériau actif de cathode LFP car elle ne contient pas de concentrations élevées d'éléments dommageables. »

« Nous sommes heureux d'avoir pu livrer aux actionnaires l'inscription en bourse des actions de la Société dans les délais prévus et comme promis. Nous sommes maintenant en mesure de poursuivre notre stratégie de développement de capitaux sur les marchés publics », a déclaré Laurence W. Zeifman, président du conseil d'administration de First Phosphate. « Nous sommes fiers de souligner le travail continu de notre équipe de direction visant l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. »

First Phosphate détient 1 500 km² de claims pour l'exploitation d'une anorthosite phosphatée ignée dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, Canada, qu'elle développe activement pour produire du phosphate de qualité « batterie ». La propriété phare de la Société est située à environ 125 km au nord de Saguenay, la sixième plus grande ville de la province, offrant un accès facile à un port en eau profonde, à des vols quotidiens vers Montréal, à une main-d'œuvre industrielle qualifiée et aux infrastructures provinciales. First Phosphate est entièrement dédié à l'intégration de son matériau de phosphate directement dans la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries et de véhicules électriques en Amérique du Nord.

La Société annonce également qu'elle a conclu des accords contractuels dans les domaines du marketing, de l'expertise-conseil, de la communication et des médias sociaux. Le programme de marketing et de communication de la Société comprendra les relations avec les investisseurs et offrira une visibilité accrue des opérations actuelles et futures de First Phosphate. La Société a conclu des accords avec les prestataires de services suivants : Arne Lutsch (« Lutsch »), Bull Markets Media (« Bull Markets »), Groupe CanaCom (« CanaCom »), Edge Investments (« Edge »), Goldinvest Consulting GmbH (« Goldinvest »), Investor Events Inc. (« Investor Events »), MI3 Communications Financières (« MI3 »), Mango Research and Management Inc. (« Mango »), Proactive Investors North America Inc. (« Proactive »), AZ Global Inc. (« AZ Global »), Supercharged Stocks Ltd. (« Supercharged »), Betweenplays Stockmarket Strategies (« Betweenplays »), Revolve Marketing Inc. (« Revolve »), et Apaton Finance GmbH (« Apaton »).

Le mandat de Lutsch est d'une durée initiale de douze (12) mois, au cours desquels la Société lui versera des honoraires de 36 000 \$ CA. Le mandat de Bull Markets est d'une durée initiale de six (6) mois, au cours desquels la Société versera à Bull Markets des honoraires de 50 000 \$ CA. Le mandat de CanaCom est d'une durée initiale de douze (12) mois, au cours desquels la Société lui versera des honoraires de 100 000 \$ CA pour la durée initiale. Le mandat de Edge est d'une durée initiale de six (6) mois, au cours desquels la Société versera à Edge des honoraires de 31 500 \$ CA. Le mandat de Goldinvest est d'une durée initiale de douze (12) mois, au cours desquels la Société versera à Goldinvest des honoraires de 18 000 \$ CA. Le mandat d'Investor Events est d'une durée initiale de trois (3) mois, au cours desquels la Société versera à Investor Events des honoraires de 10 000 \$ CA. Le mandat de MI3 est d'une durée initiale de douze (12) mois, au cours desquels la Société versera à MI3

des honoraires de 42 000 \$ CA. Le contrat de Mango est d'une durée initiale de trois (3) mois, au cours desquels la Société versera à Mango des honoraires de 10 000 \$ CA. Le contrat de Proactive est d'une durée initiale de treize (13) mois, au cours desquels la Société versera à Proactive des honoraires de 25 200 \$ CA. Le mandat d'AZ Global est d'une durée initiale de dix-huit (18) mois, au cours desquels la Société versera à AZ Global des honoraires de 44 100 \$ US. Le contrat de Supercharged est d'une durée initiale de neuf (9) mois, au cours desquels la Société versera à Supercharged des honoraires de 50 000 dollars CA. Le mandat de Betweenplays est d'une durée initiale de douze (12) mois, au cours desquels la Société versera à Betweenplays des honoraires de 26 250 \$ CA. L'engagement de Revolve est d'une durée initiale de trois (3) mois, au cours desquels la Société versera à Revolve des honoraires de 30 000 \$ CA. L'engagement d'Apaton est d'une durée initiale de trois (3) mois, au cours desquels la Société versera à Apaton des honoraires de 13 000 € EU.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matière active de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent la matière active de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec (Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

Informations prospectives et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant : l'engagement de la Société à produire des matériaux de phosphate de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; les plans de la Société d'intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; le développement proposé par la Société de ses claims dans la région du Saguenay ; les plans de la Société relatifs à son programme de marketing et de communication ; la Société offrant aux investisseurs internationaux l'accès à un développement de phosphate propre et pur qui se concentre sur la batterie (LFP) en Amérique du Nord ; le début de la négociation des actions ordinaires de la

Société à la CSE ; et les plans déclarés de la Société en ce qui concerne sa stratégie de développement des marchés financiers après l'inscription.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur certaines hypothèses et événements futurs attendus, à savoir : la capacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; la capacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; la capacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay ; la capacité de la Société à intégrer avec succès son programme de marketing et de communication et à améliorer la visibilité de ses opérations actuelles et prévues ; la capacité de la Société à atteindre son objectif d'offrir aux investisseurs mondiaux l'accès à un développement de phosphate propre et pur qui se concentre sur les batteries LFP en Amérique du Nord ; la capacité de la Société à satisfaire aux exigences habituelles requises pour inscrire ses actions ordinaires à la CSE ; et la capacité de la Société à réaliser ses plans déclarés en ce qui concerne sa stratégie de développement des marchés financiers après l'inscription et à satisfaire aux exigences d'inscription continue pour rester inscrite à la CSE.

Ces déclarations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à produire des matériaux de phosphate de haute pureté selon les normes ESG complètes et avec une faible empreinte carbone ; l'incapacité de la Société à s'intégrer directement aux fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; l'incapacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay ; l'incapacité de la Société à intégrer avec succès son programme de marketing et de communication et à améliorer la visibilité de ses opérations actuelles et prévues ; l'incapacité de la Société à atteindre son objectif d'offrir aux investisseurs internationaux un développement de phosphate propre et pur qui se concentre sur les batteries LFP en Amérique du Nord ; l'incapacité de la Société à satisfaire aux exigences habituelles requises pour inscrire ses actions ordinaires à la CSE ; et l'incapacité de la Société à réaliser ses plans déclarés en ce qui concerne sa stratégie de développement des marchés financiers après l'inscription et à satisfaire aux exigences d'inscription continue pour demeurer inscrite à la CSE.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/155737>